

ENVIRONNEMENT ET POLLUTION

Les scientifiques sont formels : l'eau de mer du Larvotto est d'excellente qualité

Les pires rumeurs ont couru ces derniers temps sur la qualité de l'eau de mer en Principauté : opération savamment orchestrée ? Simple bruit que l'on colporte, qui enfle et, comme l'« Air de la calomnie », emporte tout jugement critique sur son passage ?

A cette « tempête » dans l'opinion, les scientifiques chargés de veiller à la salubrité publique répondent par des chiffres précis. Aux propos flous et malveillants, ils substituent des analyses et des constatations qui devraient définitivement rassurer les estivants sur l'innocuité des eaux de baignade, au Larvotto notamment.

M. Alain Vatrican, adjoint au maire, secrétaire général du Centre scientifique de Monaco (dont le laboratoire de microbiologie marine est chargé de mener à bien les analyses sur la pureté bactériologique de l'eau de mer) s'insurge contre les « bruits farfelus » qui ont circulé.

DES CONTROLES RIGoureux ET RASSURANTS

« Dans ce domaine, précise-t-il, la Principauté a toujours été à l'avant-garde et elle continue de suivre une politique rigoureuse. Depuis 1966, date de la création du laboratoire de microbiologie marine, le Centre scientifique de Monaco assure la surveillance de la qualité des eaux de mer. L'expérience acquise au cours des vingt années d'étude, permet de constater que nous n'avons jamais rencontré de résultats pouvant, même temporairement, qualifier les eaux monégasques comme étant non utilisables pour la baignade, par rapport aux critères très stricts édictés par la Communauté économique européenne. »

La multitude des prélèvements effectués dans l'espace et dans le temps (avec un service renforcé durant la période estivale) constitue une garantie majeure.

Qu'on en juge : « En été, nous effectuons tous les quinze jours, seize prélève-

ments sur l'ensemble de la zone côtière (tous les mois en hiver). A cela, il faut adjoindre de juin à septembre, d'autres prélèvements dans la zone balnéaire qui se décomposent comme suit : sept (par semaine) sur les plages du Larvotto et deux autres le long du rivage. »

Un dispositif draconien qui mobilise le bateau « Ramoge » mis à la disposition du Centre scientifique par S.A.S. le prince souverain.

Quant aux chiffres, voici ceux du mois de juin : ils concernent l'ensemble du mois et portent sur quarante-deux stations de prélèvement : pour cent millilitres, les valeurs sont toutes inférieures ou égales à quarante coliformes totaux (il s'agit essentiellement de germes d'origine fécale).

Or, le critère d'interdiction de baignade fixé par les directives de la Communauté économique européenne, s'élève à plus de 10.000 germes aux cent millilitres.

A noter enfin qu'il ne s'agit-là que d'indicateurs permettant de détecter avec des analyses plus fines la présence éventuelle de substances plus nocives :

« Depuis vingt ans que nous effectuons ces tests, souligne M. Michel Boisson, adjoint du professeur Vaissière, directeur du laboratoire d'étude des pollutions marines du Centre scientifique, nous n'avons jamais, en Principauté, enregistré un taux tel qu'il faille poursuivre les recherches. »

Une surveillance rigoureuse et constante : « Notre laboratoire est équipé et disponible en permanence. Le poste de secours du Larvotto exerce une veille permanente et peut nous alerter au moindre doute, note M. Alain Vatrican. Si la situation l'exige, le Centre scientifique alerte le gouvernement, lequel procéderait immédiatement à l'interdiction de la baignade si nécessaire. »

Autant de crans de sûreté, autant de sécurités dont bénéficient tous les estivants.

DES FAITS MINEURS

Mais si les rumeurs et bali-

vernes qui ont couru, n'ont aucun fondement, leur naissance a souvent été provoquée par des faits mineurs qui ont pu « troubler » les usagers des plages :

« Très souvent, avance M. Vatrican, la qualité des eaux de baignade est appréciée par le public sur la base de simples critères visuels, comme la limpidité des eaux par exemple, mais il faut savoir qu'un grand nombre de phénomènes naturels sont susceptibles de priver ces eaux d'une parfaite transparence sans risques pour la santé des baigneurs. Des coups de vent fréquents peuvent mettre en suspension des algues et sédiments, il faut aussi compter avec les apports des torrents côtiers après des orages. La reproduction rapide à certains moments d'espèces planctoniques donne parfois à l'eau de mer un aspect désagréable. Plus récemment, sur notre côté, le dépôt sur la mer du pollen de certaines espèces végétales a entraîné l'apparition de « mousses » jaunâtres qui ont été analysées à plusieurs reprises en juin : il s'agissait de pollen d'olivier, de conifères et de graminées. »

La présence enfin de déchets flottants : « Le problème existe depuis plusieurs années. Les autorités françaises, italiennes et monégasques l'étudient dans le cadre de l'accord « Ramoge ». L'équipement de la Côte



Mme Schommers, biochimiste au laboratoire de microbiologie marine, procède à l'analyse des prélèvements.

(Photo René Briano)

d'Azur et de Monaco en bateaux « Pélican » permet la collecte de ces déchets qui, la plupart du temps, ne présentent aucun risque médical pour les baigneurs. »

L'INFORMATION DU PUBLIC EN QUESTION

Faut-il ou non informer régulièrement le public en mettant à sa disposition les résultats des analyses bactériologiques ? Au début juin, afin de porter un coup décisif

aux « rumeurs », le poste de secours du Larvotto avait reçu photocopie des relevés et de nombreux usagers de la plage avaient pu ainsi en avoir connaissance.

Une opération ponctuelle qui n'a pas été renouvelée depuis, en dépit de l'intérêt manifesté par les baigneurs. Pourquoi ?

« En fait, estime M. Vatrican, la publication des résultats bruts ne présente d'intérêt que pour les personnes spécialisées, susceptibles d'en comprendre la signification réelle. C'est la raison pour laquelle il n'est pas procédé à un affichage de ces résultats. »

Mais sans afficher des chiffres bruts (difficile il est vrai à interpréter par le simple profane), la publication régulière d'une information générale précisant que l'eau est mauvaise, bonne ou excellente (comme cela est d'usage en France), n'aurait-elle pas un effet psychologique favorable, en répondant à l'attente d'une majorité de baigneurs ?

Ph. FIAMMETTI.

Pour le respect des règles d'hygiène

M. Alain Vatrican tient à mettre en exergue le respect de règles d'hygiène élémentaires dans la lutte contre les proliférations microbiennes que favorisent la promiscuité et la chaleur :

« La densité des baigneurs sur les plages durant l'été et la promiscuité des corps sont des circonstances favorables pour la transmission de certaines affections sans qu'interviennent, en l'occurrence, les caractéristiques de l'eau de mer. Une parfaite hygiène corporelle, l'usage des installations de douche et de draps de bain pour s'étendre au soleil, comme une limitation de l'exposition au soleil sont des précautions élémentaires de prévention que dicte le bon sens. »